

Guide de facturation
Omnipratique
Obstétrique

Prendre soin
de ce qui compte

Lieu de dispensation		Clinique Externe	Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés	
Secteur d'activité			Courte durée	
		0xxx1	0xxx3	

Élément de contexte				
Soins post-partum effectués par plus d'un médecin			✓	50 % de l'honoraire global
Partage de la rémunération en obstétrique			✓	2/3 du tarif
Soins post-opératoires confiés par un autre médecin			✓	
Séance différente		✓	✓	...avant que ne débute le travail d'une parturiente, le jour de l'accouchement ...
Déplacement à l'hôpital pour une parturiente dont le travail se termine par un accouchement			✓	à utiliser sur le formulaire "Déplacement"
Mentoré			✓	Pour le médecin Mentor
Mentor			✓	Pour le médecin Mentoré

Le médecin détenteur de privilèges en obstétrique d'un centre hospitalier de soins généraux et spécialisés peut agir à titre de **mentor** auprès d'un médecin qui débute la pratique de l'obstétrique au sein du même établissement. Le médecin **mentor** doit faire parvenir une lettre à la RAMQ. Le médecin **mentoré** doit faire parvenir une lettre à la RAMQ.

Majorations à la rémunération des services dispensés en horaires défavorables				
Lundi au jeudi entre 20h à 24h			13%	
Vendredi entre 20h à 24h			23%	
Samedi, dimanche et férié entre 8h00 à 24h			30%	
Nuit tous les jours de 0h à 8h			13%	

Lieu de dispensation		Clinique Externe	Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés	
Secteur d'activité			Courte durée	
		0xxx1	0xxx3	

Frais de kilométrage - 2.4.2

Frais de transport - véhicule personnel			<u>KM (allée - retour)</u> 80 km / h	Google map pour le nombre de KM
le nombre de kilomètres effectués à l'aller (facture 1) et au retour (facture 2) diminué des 10 premiers kilomètres pour chacune de ces factures dans le champ Nombre de kilomètres à l'aller; l'élément de contexte Aller ou Retour selon la situation; l'élément de contexte précisant la nature du déplacement : Déplacement à l'hôpital pour une parturiente dont le travail se termine par un accouchement ;				

Suppléments pour déplacement d'urgence - (non facturable en lien avec un accouchement)

de 7h à 16h			15644	indiquez l'heure de déplacement
de 16h à 24h			15645	indiquez l'heure de déplacement
de 0h à 7h			15646	indiquez l'heure de déplacement

Suppléments Accouchements

Vaginal post-césarienne			06923!	! Facturable avec les codes suivants: 06986,06987,06988, 06989, 06990
Par le siège			06097*	*Facturable avec les codes suivants: 06903, 06984, 06985
Après le premier jumeau			06919*	*Facturable avec les codes suivants: 06903, 06984, 06985

Date d'admission exigée sur les visites

Suivi du nouveau-né

Nouveau-né en santé			15024	1 forfait par jour / valide les jours : J1-J2-J3
---------------------	--	--	-------	--

Lieu de dispensation		Clinique Externe	Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés	
Secteur d'activité		0xxx1	Courte durée	
			0xxx3	

Soins prénatals et Soins du nouveau-né				
Examen ordinaire		00005		
Ordinaire avec déplacement		00006		
Examen Complet		00056		
Complet avec déplacement		00057		
Examen Complet Majeur		00097		
Majeur avec déplacement		00098		
Transfusion foetale intra-utérine		06930		
Supplément suivi de grossesse		15145		La date de service doit être la même que celle de l'intervention clinique ou de l'examen fait lors du suivi

Date d'admission exigée sur les visites

Parturiente admise / avant le début du travail				
Prise en charge			15638	à l'admission
Transfert			15641	en semaine seulement
Suivi			15639	1 fois par jour
Suivi subséquente			15640	
Évaluation / suivi conjoint			15642	indiquer le référent
*Échange interdisciplinaire et/ou famille			15643	indiquer la durée en minutes -15 minutes complets
**Intervention clinique - IC			08858- 08860	de 25 à 30 min. / indiquer la durée total - MAX 180 min / jour

Lieu de dispensation		Clinique Externe	Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés
Secteur d'activité			Courte durée
		0xxx1	0xxx3

Préambule Particulier - Q - Obstétrique

Soins pendant le travail

Induction médicale du travail			06921
Ensembles des soins prodigués pendant le travail par le médecin traitant qui ne participe pas à la délivrance du nouveau-né / durée du travail ou l'organisation de la garde			
Semaine de 7h à 19h			06989 !
Semaine 19h à 7h			06990 !
Week-end et férié			06990 !
Ensembles des soins prodigués pendant le travail par le médecin traitant, si le médecin consultant effectue la césarienne ou l'accouchement			
Semaine de 7h à 19h			06986 !
Semaine 19h à 7h			06987 !
Week-end et Férié de 7h à 24h			06987 !
Tous les jours de 0h à 7h			06988 !
Accouchements			
Semaine de 7h à 19h			06903 !*
Semaine 19h à 7h			06984 !*
Week-end et Férié de 7h à 24h			06984 !*
Tous les jours de 0h à 7h			06985 !*

Lieu de dispensation		Clinique Externe	Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés	
Secteur d'activité			Courte durée	
		0xxx1	0xxx3	

Préambule Particulier - Q - Obstétrique (suite)

Accouchements (suite)

Extraction manuelle du placenta			06907	inscrire un diagnostic (Annexe 1)
Réparation déchirure			06935	de 3e et 4e degré impliquant le sphincter anal
Moniteur foetaux interne			06916	
Amiocentèse			06927	
Consultation			06914	Consultation et exécution de toutes manoeuvres obstétricales ou interventions autres que la césarienne ou l'accouchement

Césariennes

Avec ou sans stérilisation			06912	Assistance opératoire (rôle 4) !4
Hystérectomie			06913	Assistance opératoire (rôle 4) !4
Complexe			06946	inscrire un diagnostic apparaissant à l'annexe 1

Date d'admission exigée sur soins

Préambule Particulier Q - Obstétrique - Soins Post-Partum (excluant les soins postopératoires)

Accouchement vaginal			06901	Max 1 forfait / séjour (J1 à J2) / parturiente
Accouchement par césarienne			06992	Max 1 forfait / séjour (J1 à J7) / parturiente

Lieu de dispensation		Clinique Externe	Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés	
Secteur d'activité			Courte durée	
		0xxx1	0xxx3	

Nouveau-né à la naissance				
Réanimation sans intubation			00823	
Réanimation avec intubation			00824	
Présence du médecin à la salle d'accouchement			06944	inclut la réanimation et l'examen

Autres actes pour la mère				
Non stress test		06911	06911	
Stress test		06942	06942	
Fern test		00402	00402	microbiologique à l'état frais et/ou après coloration d'un frottis cervico-vaginal
Biopsie de la villosité			06915	
Ponction intra-utérine			06928	
Détermination du PH foetal			06922	
Présentation de siège en vertex			06925	

Légende
<i>*Échange interdisciplinaire collectif, utilisez le type de facture "Traitement collectif" et inscrire tous les NAM</i>
<i>**IC : exempté de la durée quotidienne maximale :%1715- problème de santé mentale, %1716 de toxicomanie, %1714 vulnérabilité, %1713 clientèle d'un centre de pédiatrie social, %1771 grand brûlé, %1772 polytraumatisé</i>

Lieu de dispensation		Clinique Externe	Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés	
Secteur d'activité			Courte durée	
		0xxx1	0xxx3	

Préambule particulier - Q - Obstétrique - Gardes trimestrielles				
			09776	Facturable à la fin de chaque trimestre
L'établissement adresse à la Régie le nom des médecins à qui il octroie les privilèges en obstétrique, et qui les exercent. ...				
Incompatible avec la facturation du forfait de garde (19058 et 09705)				

EP - 38 Garde en disponibilité en obstétrique				
Semaine			19058	divisible sur base horaire
Fin de semaine et férié			09705	divisible sur base horaire

**MANUEL DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS-
RÉMUNÉRATION À L'ACTE**

ONGLET A – PRÉAMBULE GÉNÉRAL

2. Règles particulières de rémunération

2.4.2 Frais de kilométrage

**2.2.6 D Visites, évaluations et échanges applicables
aux services dispensés**

2.2.6 B Intervention clinique

ONGLET B – CONSULTATION, EXAMEN ET VISITE

PRÉAMBULE PARTICULIER

ONGLET P - GYNÉCOLOGIE

Manipulation (actes et avortements)

ONGLET Q - OBSTÉTRIQUE

Diagnostics de l'Annexe 1

BROCHURE N° 1

ONGLET 4 - ENTENTES PARTICULIÈRES

38 - GARDE EN DISPONIBILITÉ

Mentions légales

© GROUPE CONSEIL MULTI D INC., 2018 – Tous droits réservés

GUIDE DE FACTURATION: droits d'auteur enregistrés auprès de l'Office de la Propriété Intellectuelle du Canada (Certificat d'enregistrement no. 1148348) en vertu de la Loi sur le droit d'auteur, L.R.C. (1985), ch. C-42.

Toute reproduction ou transmission, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, de tout ou partie de la présente publication est strictement interdite, à moins d'en avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de GROUPE CONSEIL MULTI D INC.

Clause de non-responsabilité

GROUPE CONSEIL MULTI D INC. a pris des moyens raisonnables pour s'efforcer de mettre à votre disposition des informations exactes, à jour, complètes et exemptes d'erreurs, le tout au meilleur de ses connaissances.

Certaines des informations contenues au Guide de facturation ont été compilées sur la base de source législatives et réglementaires. En cas de divergence entre les renseignements contenus dans ce Guide de facturation et les dispositions législatives et réglementaires applicables, ces dernières ont préséance.

Les renseignements contenus au Guide de facturation vous sont fournis à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer un avis juridique ou être le fondement unique d'une décision d'affaires.

Toutes les informations présentées dans ce Guide de facturation, de même que tout lien vers des sources externes et leur contenu, sont livrés en l'état, sans garanties ni engagement, expresses ou implicites, que ces informations sont à tout moment actualisées, précises, fiables, correctes, exhaustives, complètes ou adaptées à une fin particulière.

GROUPE CONSEIL MULTI D INC. décline donc toute responsabilité à cet égard, ainsi que toute responsabilité pour d'éventuels dommages, directs ou indirects, découlant des informations données ou employées comme références, ou pouvant survenir comme suite à leur utilisation.

Nous vous offrons une expertise 360°

qui vous permet de prendre soin
de ce qui compte et qui vous donne
la possibilité de vous concentrer
sur vos priorités.

Facturation médicale



Comptabilité



Impôt et fiscalité



Planification stratégique

